Notice d'utilisation de la plateforme WALTERRE
Comment remplir une Déclaration Site Récepteur (DSR)

Version 3 **Le 18 février 2021**

Contents

1. Introduction 1
   1.1. Quoi 1
   1.2. Pourquoi 1
   1.3. Qui 1
   1.4. Quand 1
   1.5. Où 1
2. Déclaration de Site Récepteur (DSR) 2
   2.1. A réaliser au préalable 2
   2.2. Encoder une Déclaration de Site Récepteur sur la plateforme 3
   2.3. Les différents statuts 20

1. Introduction

Ce document a été réalisé par l'équipe Walterre. Il s'agit d'un document d'aide qui n'a aucune valeur réglementaire. Celui-ci a été créé dans l'intention d'aider au mieux les utilisateurs de la plateforme Walterre à compléter leurs documents.

Un guide WalOnMap est également disponible sur notre site internet.

1.1. Quoi ?

Un Site Récepteur correspond à la destination finale des terres, le site sur lequel elles vont être valorisées. Il peut s'agir d'une carrière à remblayer, un CET à réaménager, un site de versage autorisé ou encore un terrain à aplanir. En bref, tout terrain sur lequel des terres seront importées dans le but de les valoriser.

La Déclaration de Site Récepteur (DSR) a donc pour objectif d'enregistrer les renseignements du site récepteur dans la plateforme.

1.2. Pourquoi ?

Il y a plusieurs objectifs à la Déclaration Site Récepteur :

1. Premièrement, cette démarche est une extension du Document de Transport et permet de mentionner les informations nécessaires concernant le site récepteur.
2. Deuxièmement, une fois que celle-ci a été réalisée, elle évite de devoir encoder plusieurs fois les mêmes éléments lors de l'introduction de nouvelle demande de Notification de Mouvement de Terres (NMT), et ainsi réduire le temps et les erreurs d'encodages :
3. Enfin, c'est également, une simplification administrative car chaque site se voit ainsi attribuer un numéro unique, permettant un meilleur suivi.

1.3. Qui ?

Contrairement aux Rapports Qualité des Terres (RQT) et aux NMT, la Déclaration de Site Récepteur n'est pas à introduire par une personne fixe. Cela peut être le propriétaire de la parcelle (le **destinataire**), la personne effectuant les travaux (le **valorisateur**) ou bien encore un tier.

1.4. Quand ?

La DSR est à compléter de préférence à l'avance ou juste avant la Notification de Mouvement de Terre vers ce site. Il est aussi fortement conseillé de prendre contact avec le propriétaire ou le valorisateur/l'entrepreneur afin de savoir si une telle Déclaration a déjà été effectuée ou non.

Dès qu'un chantier va accueillir des terres, une DSR doit être réalisée.

1.5. Où ?

La Déclaration de Site Récepteur se fait en ligne via la Plateforme Walterre.

Afin d'accéder à celle-ci, il est d'abord nécessaire de s'inscrire via le Formulaire Général d'inscription. Une fois celle-ci réalisée, votre compte est créé dans les 24h à 48h et vous recevrez un e-mail vous invitant à choisir un mot de passe. Attention ! Ce mail peut se trouver dans les courriers indésirables.

2. Déclaration de Site Récepteur (DSR)

2.1. A réaliser au préalable

Avant de réaliser la DSR, plusieurs informations sont à regrouper :

a. L'adresse du chantier – la destination des terres ;

b. Le volume approximatif de terre à transporter vers le chantier ;

c. L'identité du propriétaire et du valorisateur des terres ;

d. La ou les pages pertinentes du permis autorisant le remblayage des terres, à savoir :

   i. Page de garde du permis ;

   ii. Page avec les signatures (et le numéro d'enregistrement auprès de la Direction des Permis et Autorisations repris juste avant les signatures) ;

   iii. Page avec l'usage futur du terrain ou le type de terre à apporter.

2.2. Encoder une Déclaration de Site Récepteur sur la plateforme

Une fois connecté sur la page d'accueil de la plateforme, suivez les instructions suivantes :

1. Commencez par cliquer sur l'onglet « Déclaration Site Récepteur » dans le menu principal de la plateforme. Si cet onglet ne s'affiche pas, il s'agit probablement d'un souci lors de l'inscription, contactez alors l'ASBL Walterre : info@walterre.be;
2. La première page est un préambule donnant une introduction sur la DSR. Une fois parcouru, cliquez sur le bouton « Suivant » en bas à droite de l'écran. Ce bouton apparaîtra à chaque écran afin de poursuivre la requête ;

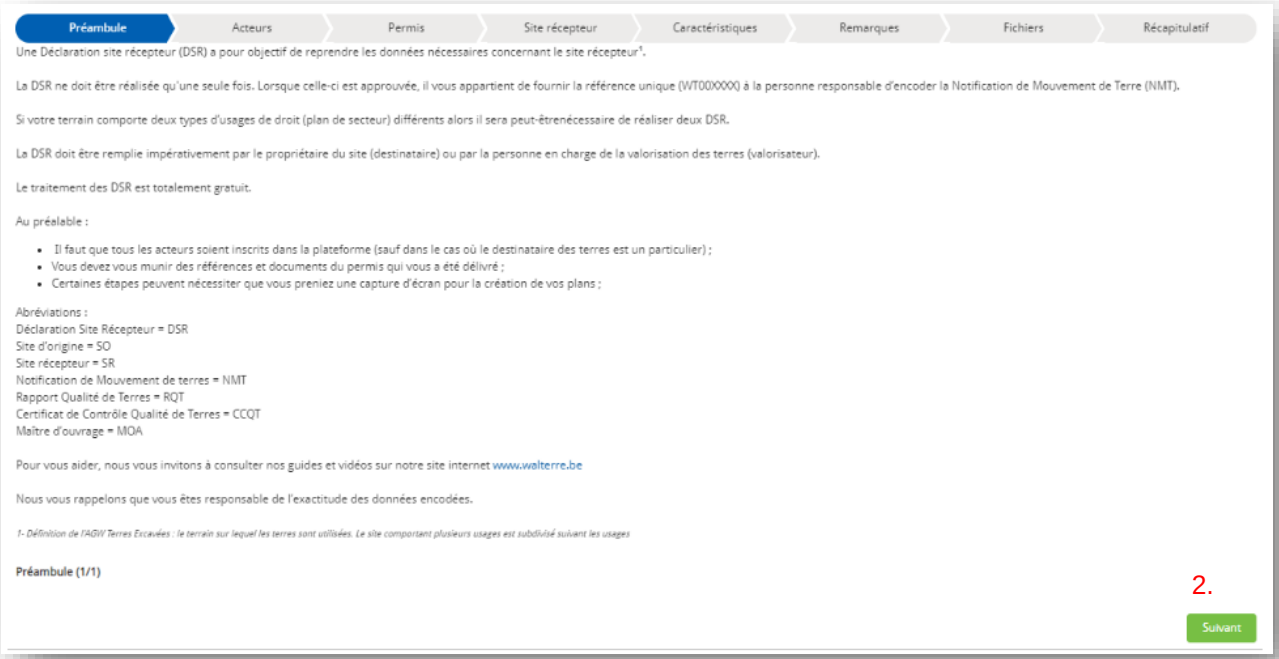

3. Choisissez le bon compte pour les champs suivants :
    a. Votre société dans le champ « **Nom de votre société** » ;
    b. **Valorisateur** : La société qui effectuera le terrassement/la valorisation des terres.
    c. Répondez à la question : « **Est-ce que le destinataire des terres est un particulier ?** ». S'il s'agit d'un particulier non-inscrit sur la plateforme introduisez les informations demandées qui s'afficheront à l'écran ;
    d. Si non, choisissez dans le champ « **Destinataire des terres** » la société à qui appartient le terrain ;

4. Introduisez la **référence administrative du permis** de remblayage des terres si celui-ci est nécessaire. Si un permis n'a pas été nécessaire, indiquez la mention « **Néant** » ;
5. Sélectionnez les différents **critères d'acceptation des terres** de votre site récepteur. Si le site en dispose, ceux-ci se trouvent dans le permis ;

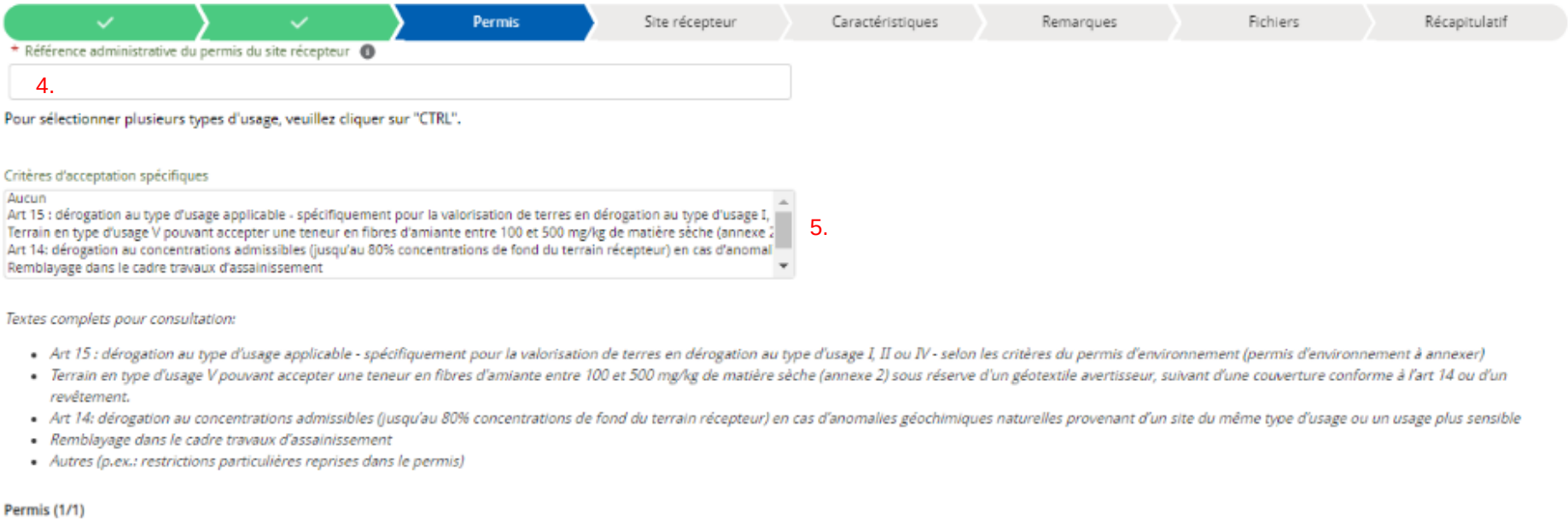

6. Introduisez un **nom du projet** de remblayage de terres ;
7. Décrivez brièvement le but des travaux, **l'usage des terres** ;
8. Indiquez une **période estimée des travaux**. Cette mention est à titre informative et ne doit pas être précise ;
9. Mentionnez le **volume de terre approximatif** à remblayer ;
10. Enfin, mentionnez s'il s'agit d'une **voirie publique** ou non ;

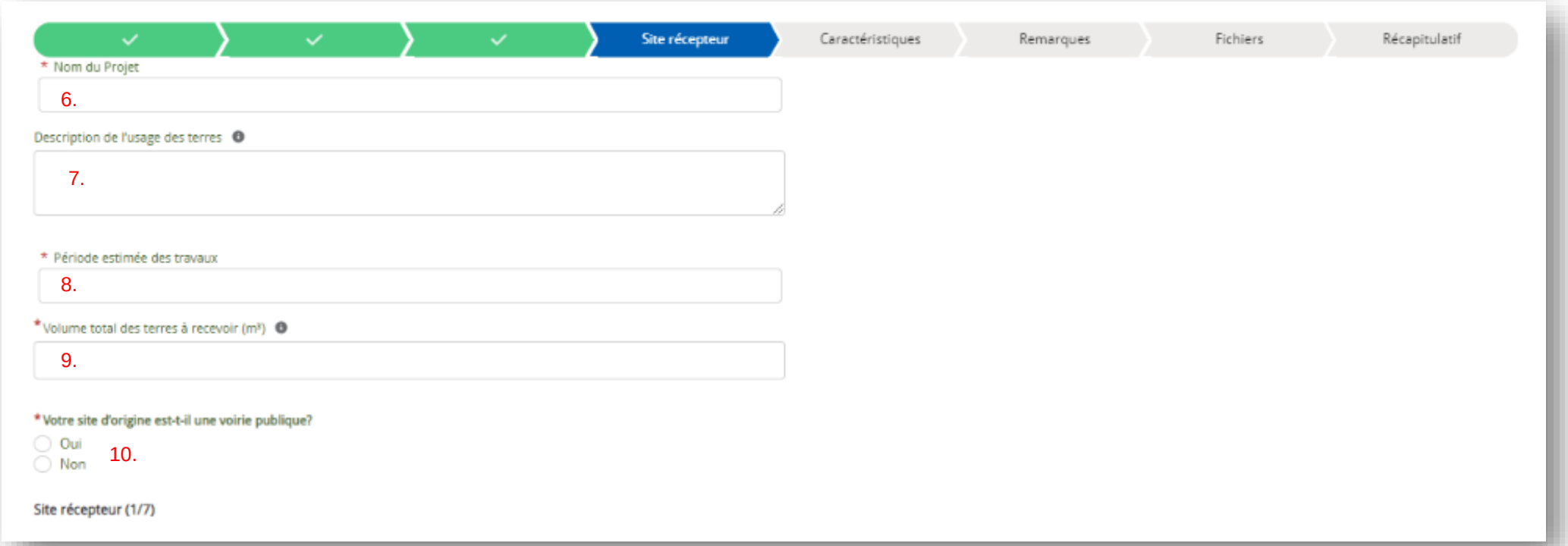

11. **Localisation du site d'origine** (adresse du chantier) : Sélectionnez l'adresse du chantier dans la plateforme via le champ « Localisation Site d'Origine ».

    Si l'adresse n'existe pas encore dans la plateforme, remplissez le champ « Chercher une nouvelle localisation » (11'), introduisez l'adresse du chantier et sélectionnez l'adresse dans le champ résultats (11''). L'adresse sera alors disponible dans le champ « Localisation Site d'Origine ». Il est conseillé de vérifier que cette adresse est bien connue de Google Map avant l'opération ;

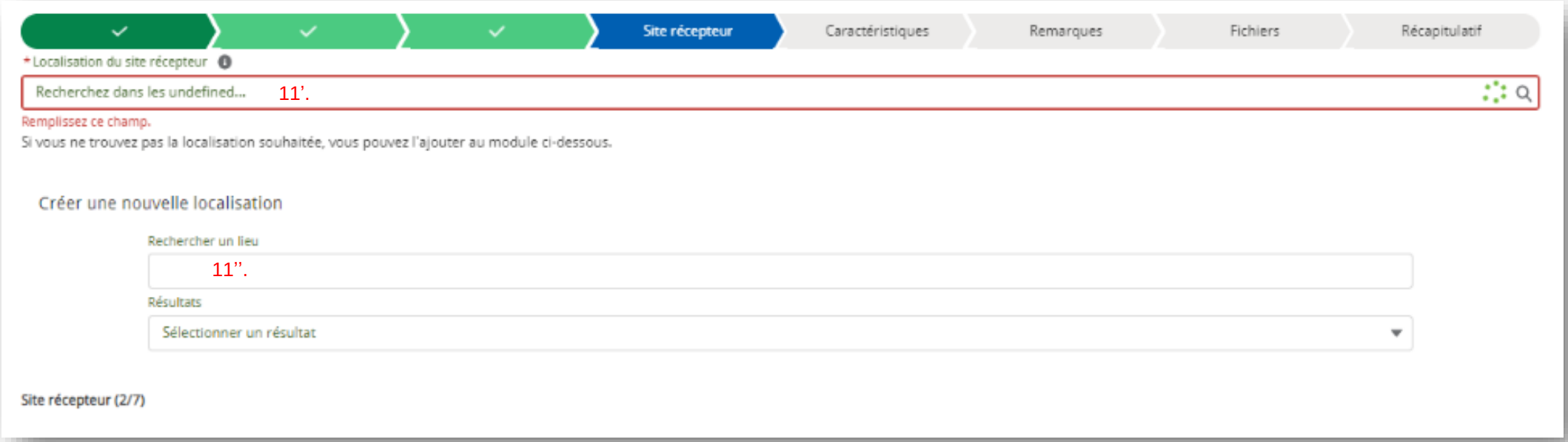

12. Mentionnez si la zone où les terres seront remblayées est située en zone de protection de captage : La légende peut vous y aider. Prenez une capture d'écran de la zone ;

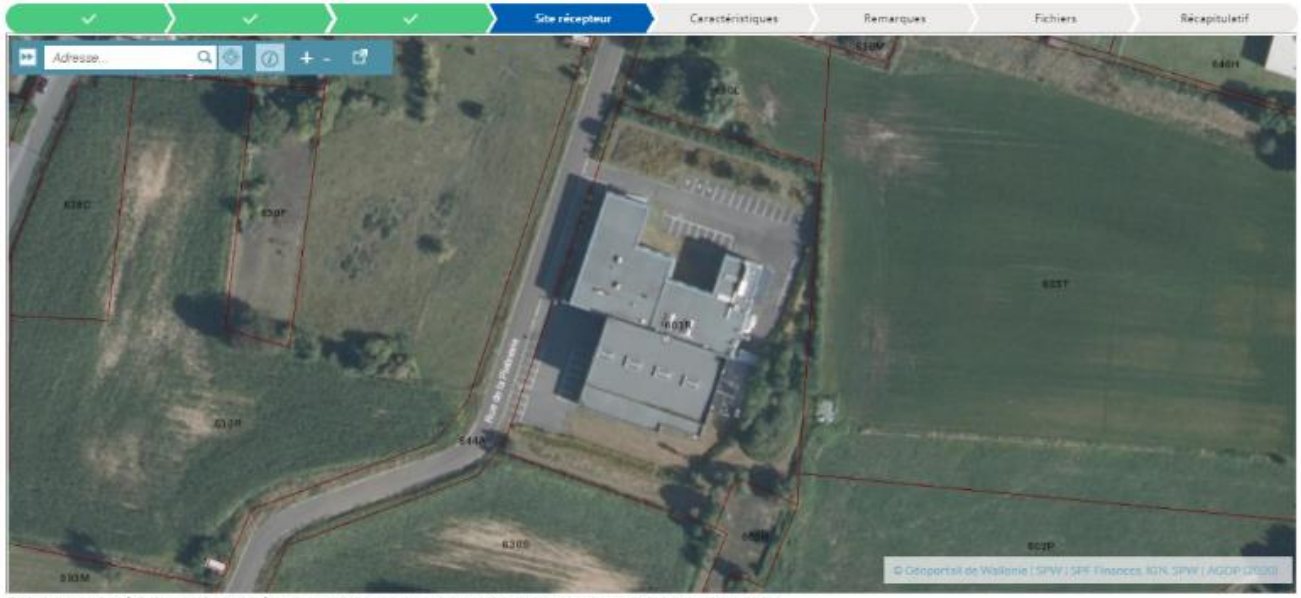

⚠ Nous vous invitons à prendre une capture d'écran dans WalonMap reprenant votre terrain d'origine avec les informations zone de captage.
Cette capture d'écran devra être annexée à l'étape « Fichiers ».

Zone de surveillance arrêtée	Zone de prévention rapprochée II a	Zone de prévention éloignée II b	Zones de prévention forfaitaires (II)
Zone de surveillance	Zone arrêtée	Zone arrêtée	Zone de prévention forfaitaire rapprochée (II a)
	Enquête en cours ou terminée	Enquête en cours ou terminée	Zone de prévention forfaitaire éloignée (II b)
	Dossier à l'instruction	Dossier à l'instruction	

12.

*Votre Récepteur se situe t-il en zone de captage?

- Oui
- Non

Site récepteur (3/7)

13. Mentionnez si la zone où les terres seront remblayées est située en zone de protection de la nature ou en zone Natura 2000 : La légende peut vous y aider. Prenez une capture d'écran de la zone ;

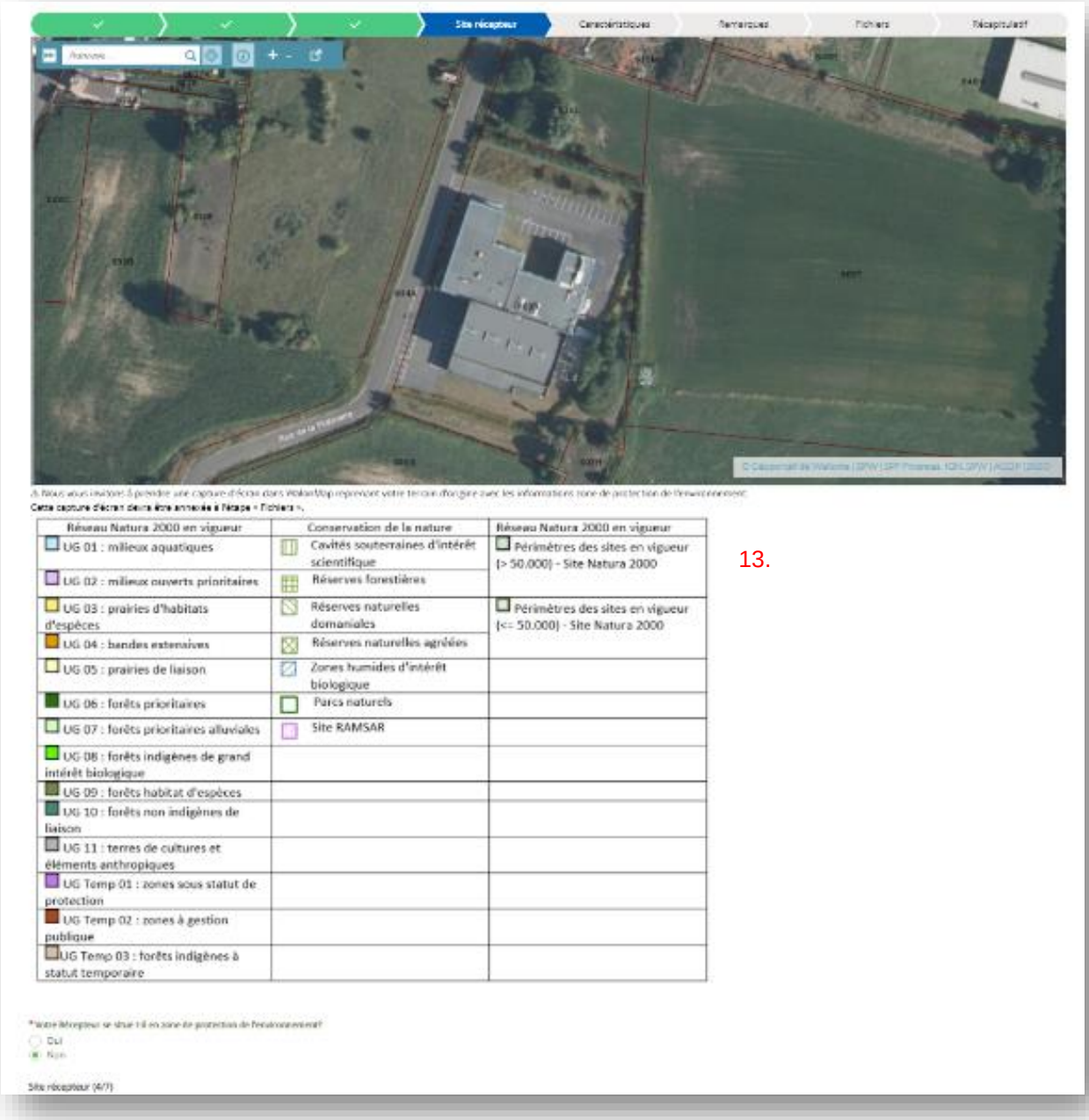

13.

14. Mentionnez si la zone où les terres seront remblayées est située en zone sous l'emprise d'un Schéma d'Orientation Local (SOL) : La légende peut vous y aider

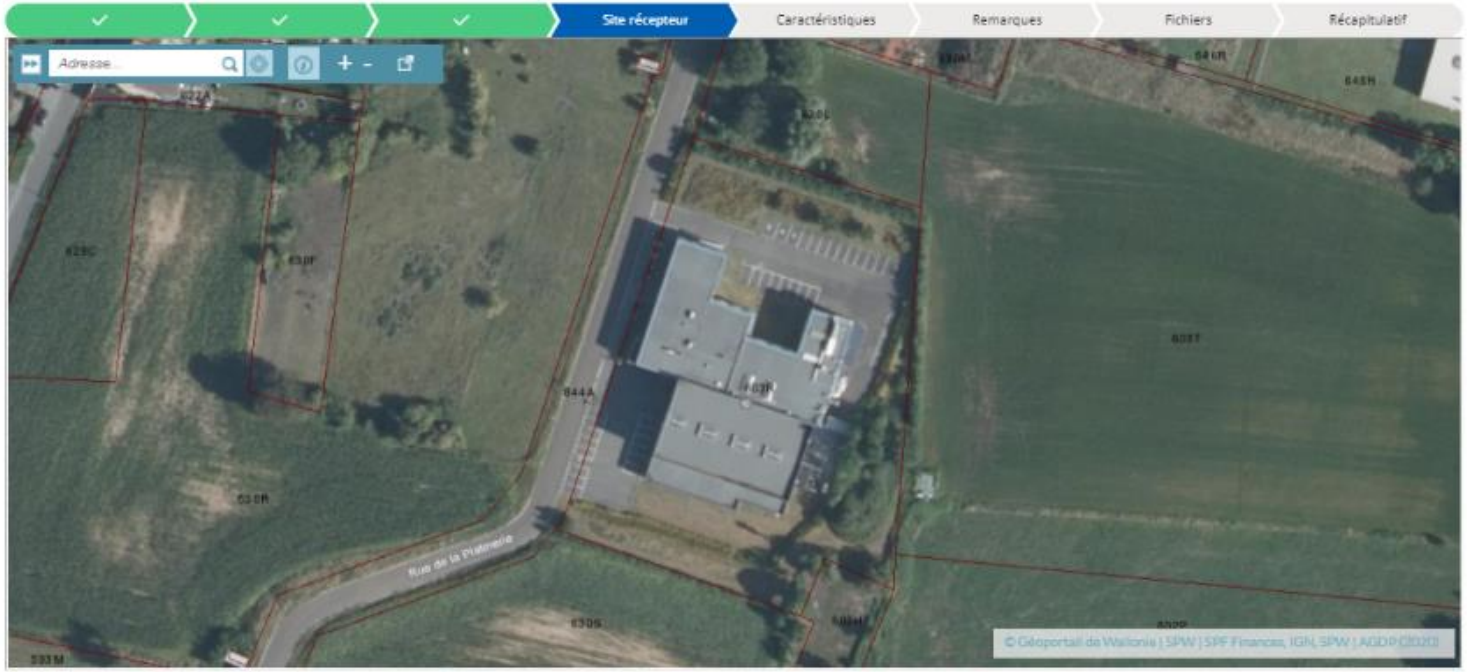

⚠ Nous vous invitons à prendre une capture d'écran dans WalonMap reprenant votre terrain d'origine avec les informations Schéma d'Orientation Local (SOL).
Cette capture d'écran devra être annexée à l'étape « Fichiers ».

Schémas d'Orientation Locaux		
PROJET_SOL	Anciennement PCA, PCAD ou PCAR	Anciennement PLD
SOL	Anciennement RUE	Anciennement SCD

14.

* Votre Récepteur se situe t-il en zone Schéma d'orientation local?

- Oui
- Non

Site récepteur (5/7)

15. Pour déterminer le **type d'usage de droit** des terres, commencez par cliquer sur la zone de chantier considérée afin de faire apparaitre la légende. Prenez une capture d'écran de l'écran avec les différentes couleurs du plan de secteur ;

16. Cliquez sur les petites flèches en haut à droite afin de faire apparaître la bonne légende : « Zones d'affectation » ;

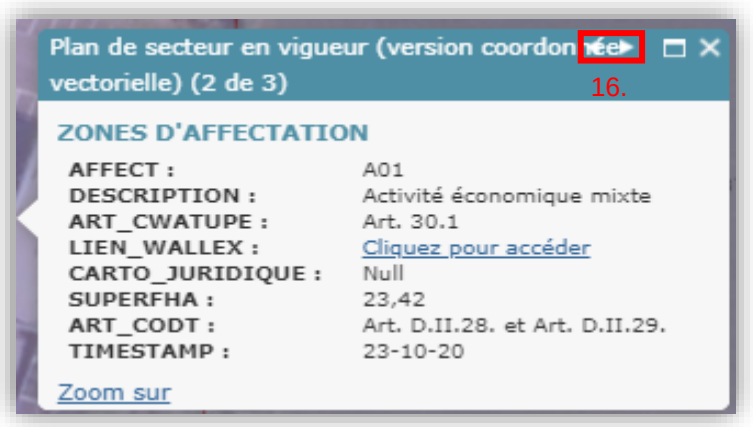

17. La « **description** » donne l'usage de droit (ici « Activité économique mixte »). Prenez aussi une capture d'écran de la carte affichée, celle-ci est à joindre à l'étape « **fichiers** » ;

18. La légende en dessous de l'écran permet de relier la description à l'usage de droit (I, II, III, IV ou V) ;
19. En dessous, se trouvent tous les **usages de faits** possibles. Reliez **l'utilisation du terrain** à un usage de fait de la liste (I, II, III, IV ou V).

Type d'usage de droit – légende plan de secteur

Type I	Type IV	Autre
Forestière	Services publics et équipements communautaires	Servitude particulière
Naturelle	Loisirs	Enjeu communal - Fonction du Schema d'Orientation Local
Eau	Activité économique mixte	Enjeu régional - Fonction du Schema d'Orientation Local
Type II	Activité économique spécifique Grande Distribution	Non affectée ("zone blanche")
Agricole	Aménagement communal concerté à caractère économique	18.
Type III	Parc	
Habitat	Type V	
Habitat à caractère rural	Centre d'enfouissement technique	

Type d'usage de fait

17.

Type I	Aires forestières, aires naturelles, zones présentant un intérêt écologique reconnu	Type IV	Equipements auxiliaires le long des autoroutes
Type II	Prairies, terrains affectés à de l'élevage extensif, terrains cultivés		Berges des voies navigables et plan d'eau, chemin de halage et réseaux Ravel
	Sylviculture (hors aires forestières), culture intensive d'essences forestières		Cimetières
	Horticulture, zones de petits jardins, vergers		Parcs publics et privés, parcs d'attraction, parcs de récréation touristique
	Pisciculture		Terrains de sport, de pêche, de golf, hippodromes, manèges
	Elevages intensifs		Aérodromes, terrains pour ULM, aéromodélisme
Type III	Espaces verts, terrains vagues		Motocross et sports moteurs
	Logements résidentiels avec ou sans jardins, cours et jardins	Type V	Approvisionnement où transformation alimentaire (laiteries, usines de conserves, abattoirs)
	Extraction		Services auxiliaires (commerce et entretien de matériel agricole où sylvicole, transport où vente de produits agricoles où sylvicoles)
	Écoles et jardins d'enfants		Formation du bois (scieries, menuiseries, fabriques de meubles)
	Equipements touristiques de séjour : villages de vacances, parcs résidentiels de week-end, terrains de camping		Bureaux, petite industrie, artisanat, parcs scientifiques
	Terrains d'aventure, bois de jeu et plaines de jeux		Industrie, stations-service, zones d'activités portuaires
Type IV	Zones de recul, garages collectifs, parkings		Centres de tri, de (pré)-traitement, de regroupement de déchets, CET, dépôts de matériaux de construction
	Hôtels, restaurants, commerces, distribution		Halls de foire commerciales ou professionnelles
	Etablissements de séjour collectifs, seigneuries, hôpitaux, lieux de culte		Services techniques des services publics
	Infrastructures sportives extérieures et intérieures		Arsenaux, casernes, domaines militaires, champs de tir
	Bâtiments à usage pédagogique ou de divertissement, maisons de la culture		Infrastructures techniques (stations d'épuration, bassins de décantation, équipements annexes au réseau, etc.)
			Axes routiers et ferroviaires, aéroports

20. Sélectionnez le type d'usage de droit, de fait et le type d'usage à considérer. Le type d'usage à considérer est **le chiffre le plus bas** ;

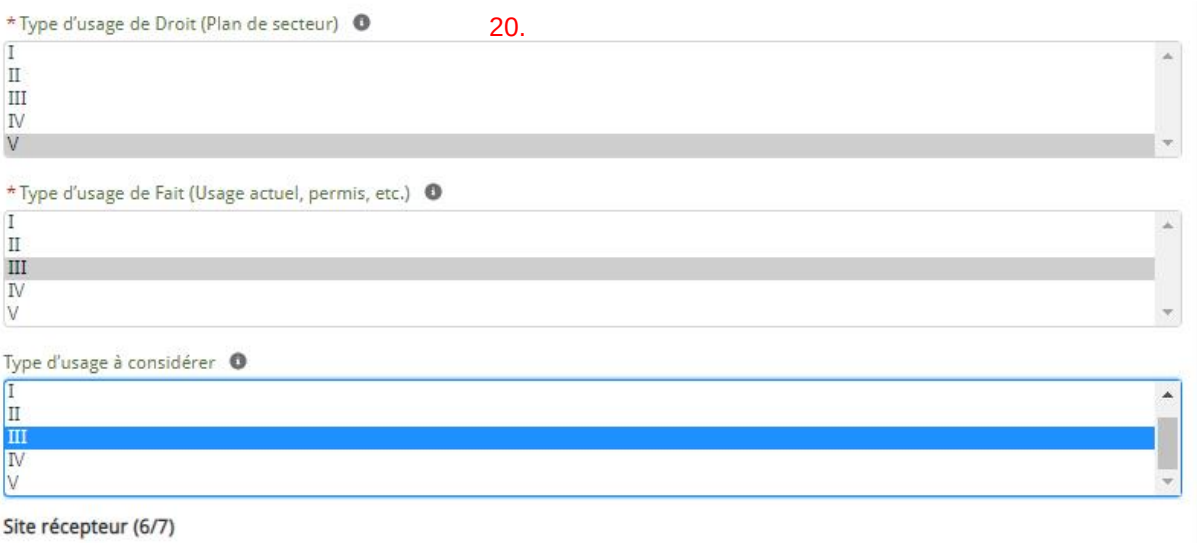

21. A partir de cet écran, le numéro de requête est créé (WT00XXXX). Il sera possible de revenir en arrière ultérieurement pour reprendre la requête sous forme d'un récapitulatif de données via l'onglet « Mes Requêtes » de la plateforme ;

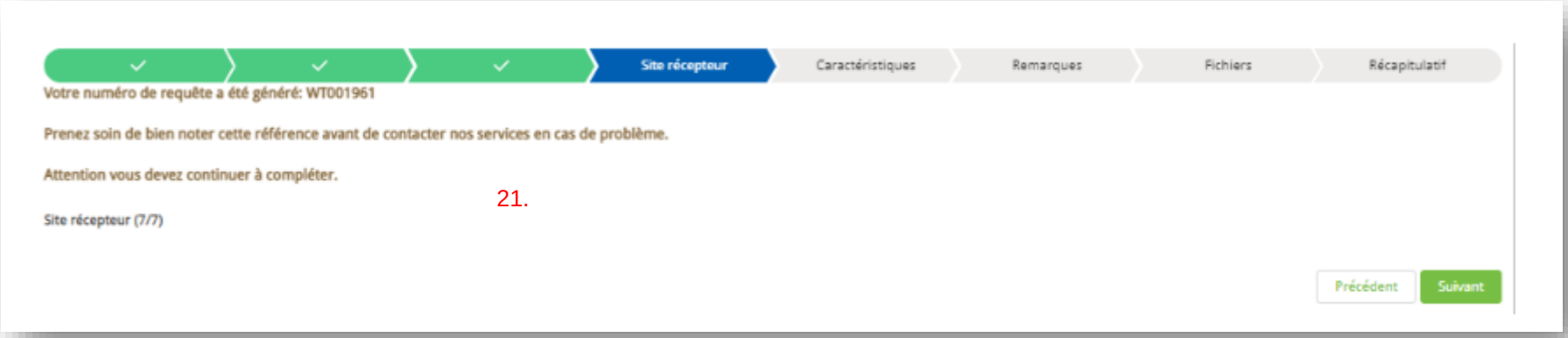

22. Cliquez sur la parcelle concernée par les travaux afin de faire apparaitre la bulle info pour connaître les coordonnées cadastrales ;
23. La bulle info contient les références de la parcelle sélectionnée. Dans notre exemple, la parcelle concernée est :
    a. Commune : **COLFONTAINE**
    b. Nom Division : **COLFONTAINE 1 DIV/WASMES 1 DIV/**
    c. Section : **A**
    d. Radical **0603**
    e. Bis : **00**
    f. Exposant : **R**
    g. Puissance : **000**

    Attention ! Dans le cas d'une voirie, sélectionnez une parcelle à proximité et remplissez seulement les points a, b. et c. Cochez également la case « non cadastré ».
24. Dans l'onglet « **Parcelles** » introduisez les informations affichées au point précédent.

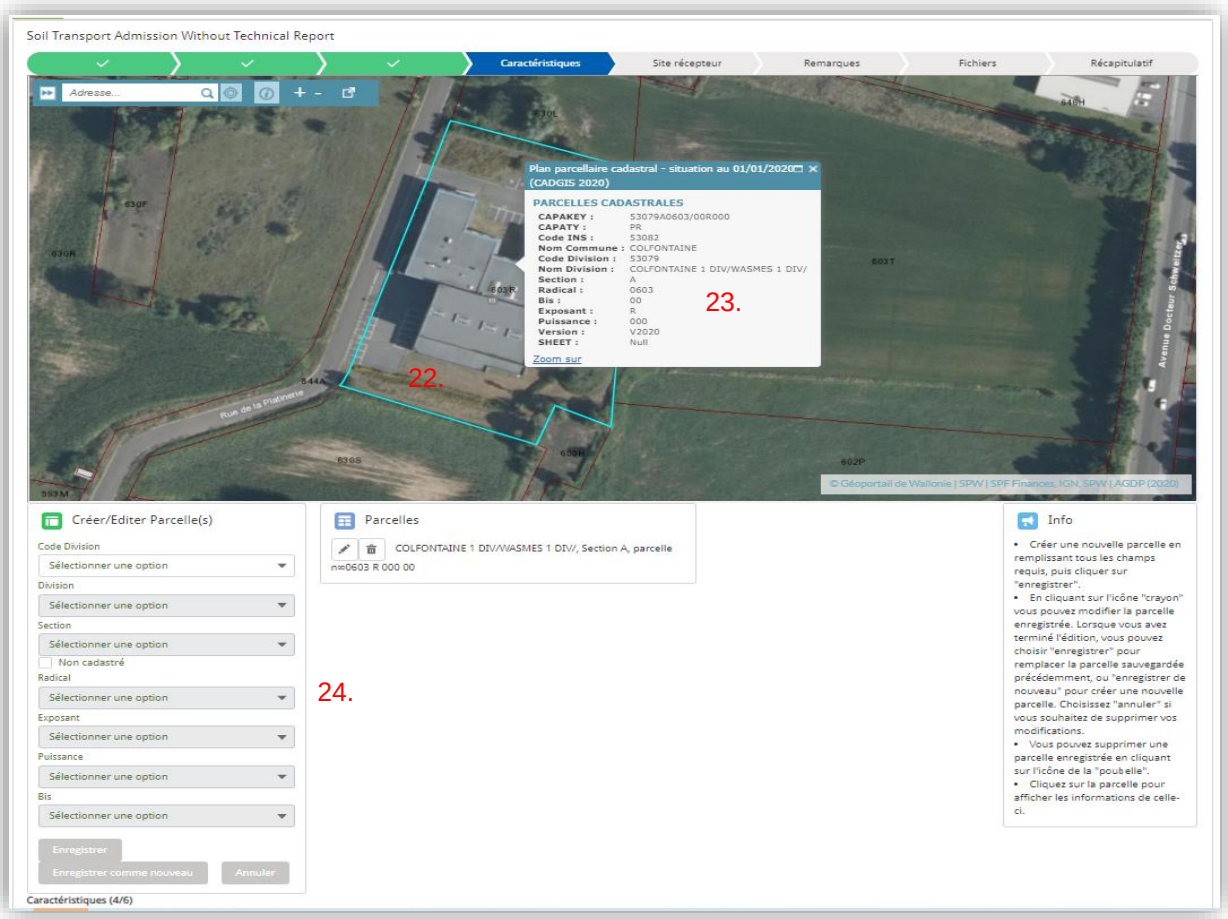

25. Cliquez sur « **Enregistrer** » pour sauvegarder la parcelle. Recommencez à partir de l'étape 22 si plusieurs parcelles sont concernées ;

26. Ajoutez la « **Zone** » et introduisez un nom ainsi que les coordonnées Lambert 72 ;

    a. Les coordonnées Lambert 72 s'obtiennent sur WalOnMap via le lien suivant : https://geoportail.wallonie.be/walonmap#SHARE=AB946B04B22440F0E053D0AFA49DAF38;

    b. Identifiez alors la parcelle sur laquelle vous allez réaliser les travaux. Zoomez à l'aide de la souris au besoin. Cliquez l'icône « **Info** » sur la barre supérieure de WalOnMap.

Cette case est bleu clair quand elle est active ;

    c. Cliquez ensuite sur la parcelle concernée ;

    d. Les coordonnées Lambert 72 s'affichent à l'écran. Dans notre exemple nous avons :

        i. X = **112679**

        ii. Y = **124590**

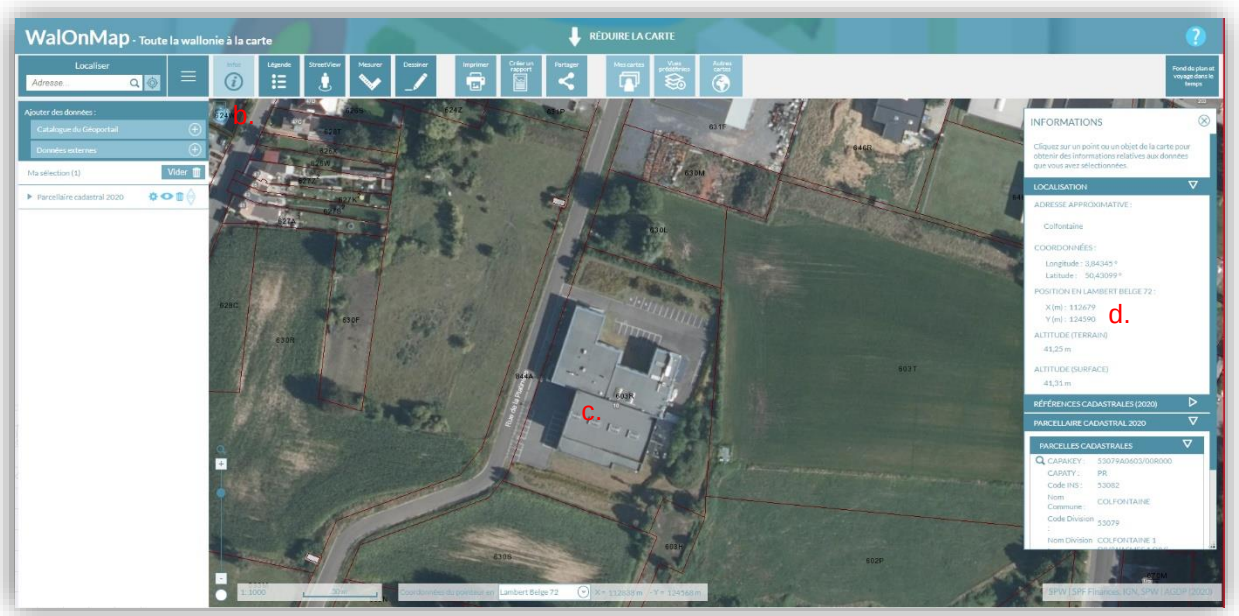

27. Mentionnez une ou plusieurs **remarques** si nécessaire ;
28. Marquez ou non votre accord afin que ce site récepteur soit repris dans une liste disponible au public sur notre site internet. Si oui, mentionnez une personne de contact dans les Remarques ;

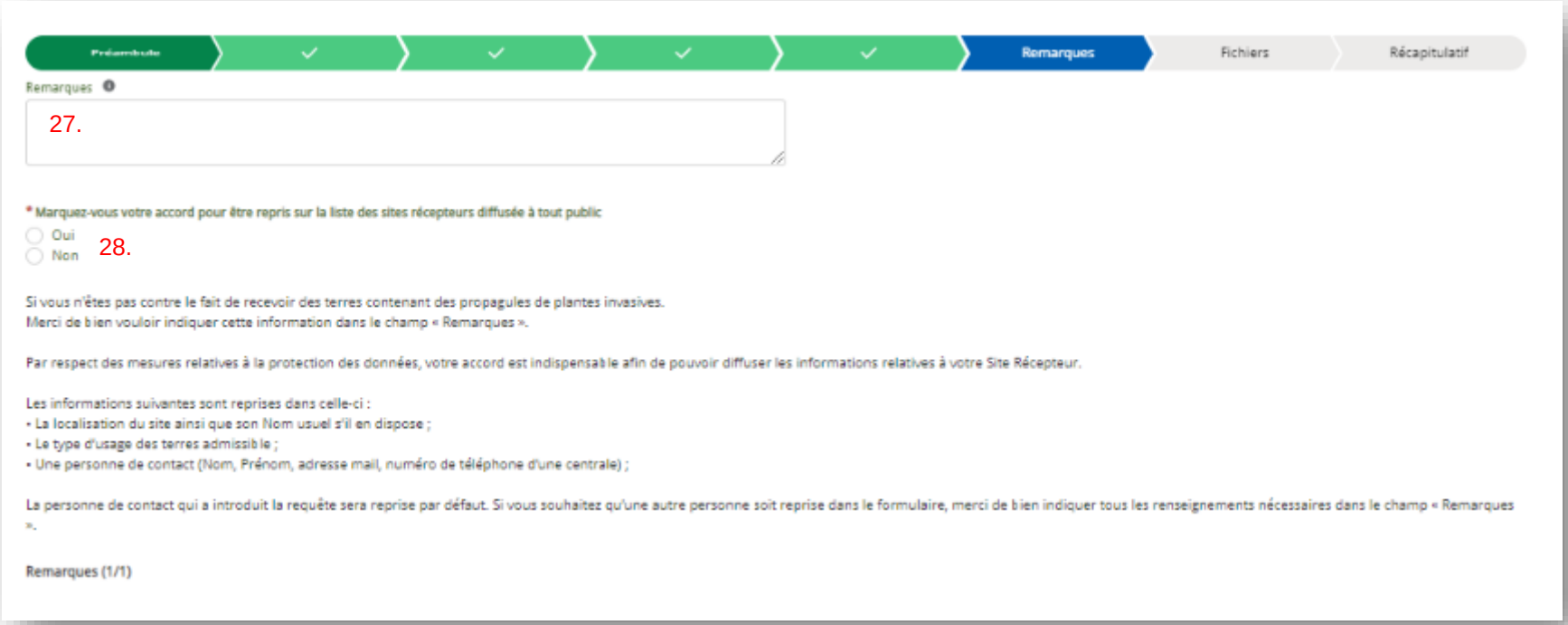

29. Téléchargez les fichiers nécessaires dont le permis et les captures d'écran prises lors de l'encodage ;

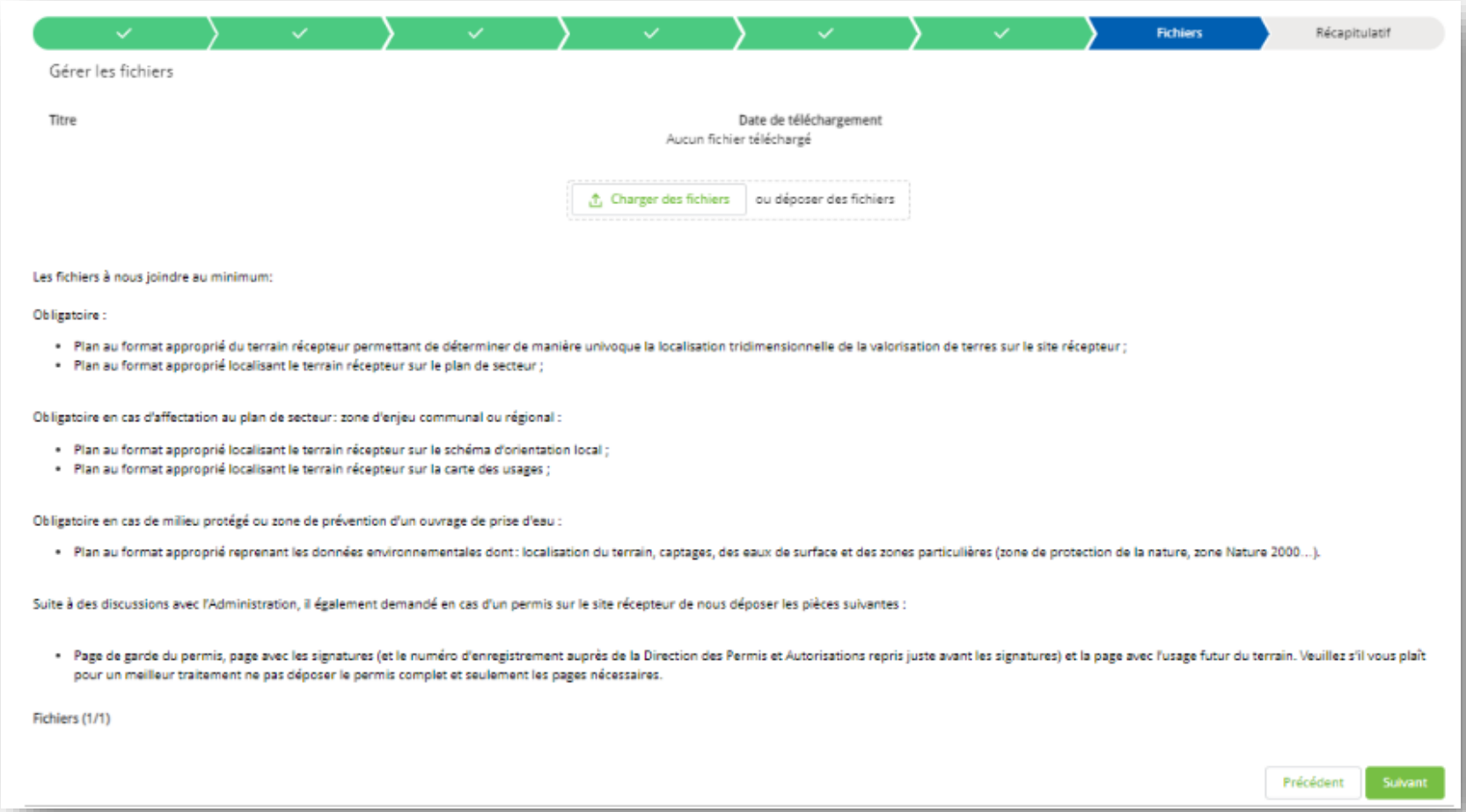

30. Enfin, un récapitulatif de toutes les informations encodées pour la requête apparaît. Si les informations sont correctes, cliquez sur « suivant » afin d'envoyer la demande aux services de Walterre.

2.3. Les différents statuts

Retrouvez l'état d'avancement de votre requête grâce aux différents statuts de celle-ci :

- Draft – l'utilisateur de la plateforme est entrain de remplir le formulaire ou la requête était incomplète et a été repassée en draft pour pouvoir ajouter les compléments. Un e-mail vous a également été envoyé reprenant les points manquants
- Enregistré – vous avez envoyé votre requête chez Walterre pour validation
- En traitement – votre requête est en cours d'analyse / en cours de traitement par Walterre
- Complément d'information requis (facultatif) – votre requête a besoin d'être complétée ou modifiée ou la requête était incomplète et a été repassée en draft pour pouvoir ajouter les compléments. Un e-mail vous a également été envoyé reprenant les points manquants
- Traité – votre requête a été validée par le gestionnaire et en attente de validation du responsable qualité
- Fermé et publiée – votre requête est clôturée et votre DSR publiée.